



Camps St Mathurin

CARNET de

RANDONNÉES



Contacts :

Etang du Moulin – Camping de la Châtaigneraie

Le Bourg de Camps – 19430 Camps St-Mathurin

Tel : 05.55.28.53.15

Mairie de Camps St Mathurin

Le Bourg de Camps – 19430 Camps St-Mathurin

Tel : 05.55.28.50.32

Balade en Poussette

Découvrez le village de Camps à travers des lieux accessibles à tous, avec des jeunes enfants, et même en poussette :

- L'Etang du Moulin avec son aire de jeux et sa baignade surveillée durant tout l'été
- Le Panorama sur les Gorges de la Cère « Le Rocher du Peintre »,
- Le Bourg de Camps et son architecture typique de la Xaintrie.

Balisage Nounours vert pomme

Circuit très facile

Distance : 2.200 km

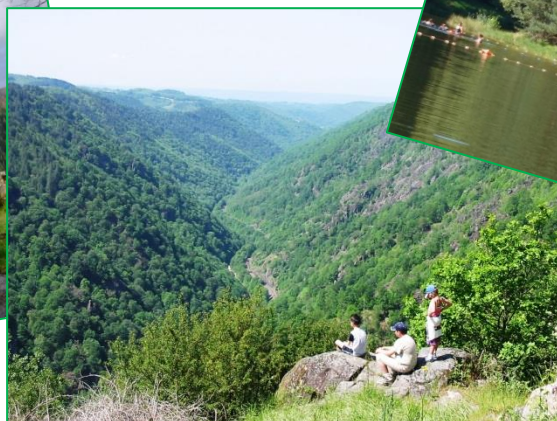
**Durée circuit pédestre : de 30 min (poussette)
à 1 h (pour les petits pieds)**

VTT OK



Point de départ : étang du Moulin

Coordonnées GPS : N44°98'31" – E1°98'71"





Descriptif général

Départ devant le chalet d'accueil de l'étang du Moulin,

Faire le tour de l'étang par la droite.

Après une halte à l'aire de jeux pour enfants,

Reprendre la petite route sur la gauche qui remonte derrière
L'hôtel – restaurant du Lac,

Suivre la D13 sur la gauche pour rejoindre la salle des fêtes.

Traverser le parking et prendre la route à droite, en direction du
Rocher du Peintre,

Au bout de 500 m, vous découvrez le Panorama sur les Gorges de la
Cère : Le Rocher du Peintre.

Après cette étape, faire demi-tour pour rejoindre le village

Prendre la 1^{ère} route à gauche pour traverser le Bourg de Camps
et découvrir son petit patrimoine bâti :

Puits en granit, croix en granit, maison à balcon du XVIII^{ème} siècle,

Maisons typiques de la Xaintrie avec murs en granit et toits de lauzes,

Eglise reconstruite à la fin du XIX^{ème} siècle et son presbytère.

A la sortie du Bourg de Camps, reprendre la route D13 à gauche,
qui passe devant le restaurant du Lac, et retour au point de départ.

Balade Autour de Camps

Cette balade vous permettra de découvrir le Plateau de Camps ainsi que les Bois pentus des Gorges de la Cère. Vous découvrirez les arbres qui composent notre forêt : chênes, châtaigniers, pins... Vous passerez devant des prairies avec parfois des vaches limousines. Peut-être, aurez-vous même la chance d'entrevoir un des animaux qui habitent ces bois : Chevreuil, Écureuil, Lièvre,... Vous verrez également des maisons typiques de la Xaintrie, mur en granit et toit en lauzes.

N'oubliez pas d'aller jusqu'au « Point Sublime », panorama sauvage sur les Gorges de la Cère, situé sur votre gauche dans la remontée sur Camps, dans la dernière partie de la balade.

Balisage Bleu foncé

Circuit de difficulté moyenne

Distance : 12.500 km

Durée circuit pédestre : 4h15 min

VTT OK

Point de départ : étang du Moulin

Coordonnées GPS : N44°98'31" – E1°98'71"





Descriptif général

Après l'Étang du Moulin, Prendre la 1^{ère} route à droite, "Font de Bournat", Prendre le chemin à droite pour suivre le chemin qui s'enfonce dans les bois;

Au Croisement "la Croix de St Pierre", suivre la route sur la droite, Continuer sur cette route jusqu'à un chemin forestier très large.

Suivre cette piste forestière tout le long à travers prés et bois.

Fin de la piste forestière à la route D13, prendre à droite.

Quand la route est en pente, au 1^{er} carrefour routier, 2 possibilités :

- si vous souhaitez écourter votre balade, suivre la croix bleue et la lettre C indiquant Camps.

- si vous souhaitez continuer votre balade, suivre le balisage habituel en prenant à gauche la direction de "Pruns". Suivre la route jusqu'à une vue générale sur ce village. Au croisement, prendre à droite pour rejoindre le village du "Castagner" en contrebas. Au "Castagner", prendre à gauche à la bifurcation. La route se prolonge ensuite par un chemin forestier qui descend rapidement en forêt. Toujours suivre cette piste forestière sans bifurquer à droite ou à gauche sur les chemins adjacents. Après un grand virage à droite, croisement avec une autre piste forestière plus large, Prendre à droite en remontant et suivre cette piste forestière qui vous ramènera à la D13.

(Attention, peu après le 10^{ème} km, n'oubliez pas le Point Sublime dans cette remontée, symbolisé par un panneau à votre droite, indiquant un petit sentier qui serpente sur votre gauche.)

Prendre à gauche, vous êtes à l'entrée du Bourg de Camps.

Continuer sur la D13, passer devant le restaurant.

Arrivée au Chalet d'Accueil, Étang du Moulin.

Balade Autour de Belpauch

A découvrir lors de cette balade prompte au recueillement au Sanctuaire de Belpauch :

- La Chapelle de la Vierge
- L'Eglise néo-romane consacrée en 1863
- Le Chemin de Croix bordé de charmes tortueux pour accéder au sanctuaire
- La Tinote (Pietà dans une petite grotte).

Balisage Jaune

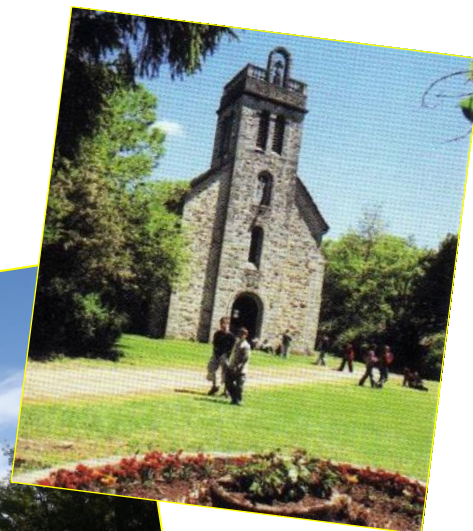
Circuit facile

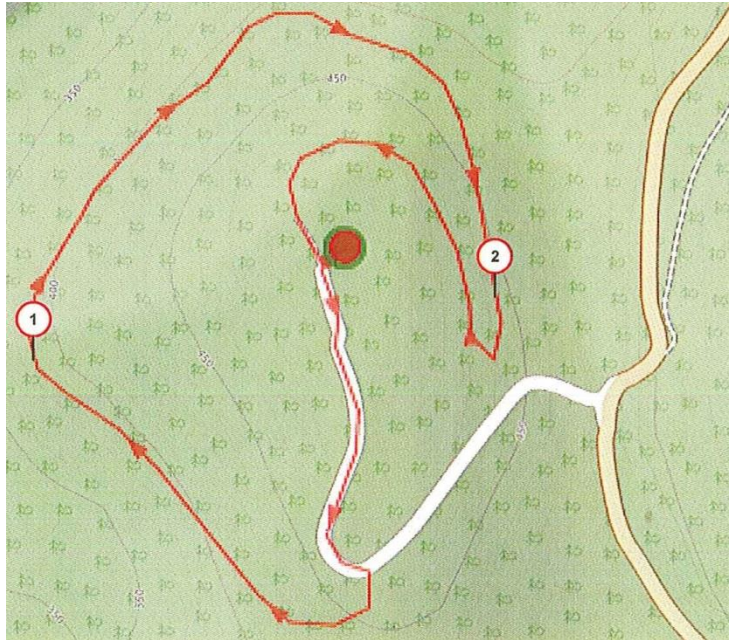
Distance : 2.600 km

Durée : 45 min à 1 heure

VTT : non praticable

Point de départ : Sanctuaire de Belpauch
Coordonnées GPS : N44°97'86'' – E1°93'69''





Descriptif général

Départ de l'entrée du village et du sanctuaire de Belpeuch. Reprendre la route par laquelle on est arrivé.

Dans le premier virage, suivre à droite un chemin en sous-bois. Il descend rapidement dans un vallon boisé en tournant vers la droite. Quand il tourne sur la gauche, emprunter à droite un chemin qui s'élève un peu, parmi les fougères. Le sentier devient plat.

Laisser partir un autre sentier à gauche pour continuer tout droit, en légère montée.

On gagne ainsi un oratoire, au bord d'une petite route.

Prendre tout de suite à droite entre l'oratoire et un porche, une belle allée forestière.

Au carrefour de chemins, prendre à droite le sentier marqué d'une flèche indiquant « La Tinote ».

Dépasser la grotte contenant une Pieta. Peu après, le sentier remonte par mi les arbres et débouche sur une esplanade.

Vous êtes arrivés au Sanctuaire de Belpeuch.

Retour au point de départ à l'entrée du sanctuaire.

Balade

Autour de St Mathurin

Au fil de cette balade, vous découvrirez :

- le Bourg de St-Mathurin et son architecture typique de la Xaintrie, ses maisons traditionnelles, son Église du XII^{ème} siècle,...
- le Moulin de Marc : autrefois, on trouvait plusieurs moulins le long du ruisseau, un pour chaque village.
- la Ferme Équestre de Mialaret : promenades à cheval pour tous, randonnées, balades en poneys, ...
- le Village de Mazeyrat et vue sur la Ferme de Farnès, vente de poulets fermiers.
- la Ferme de la Bitarelle : élevage bio de vaches limousines, vente directe de viande, accrobranche, balade en ânes bâtés, sentier sur la faune et la flore

Balisage Bleu foncé

Circuit facile

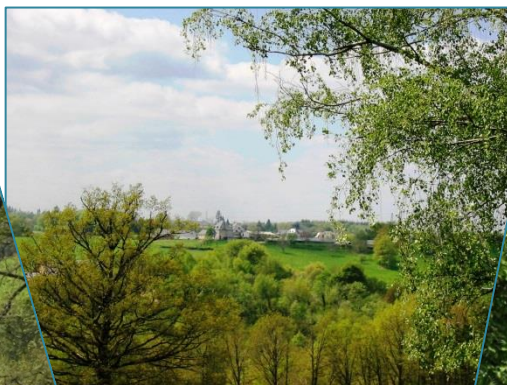
Distance : 5.200 km

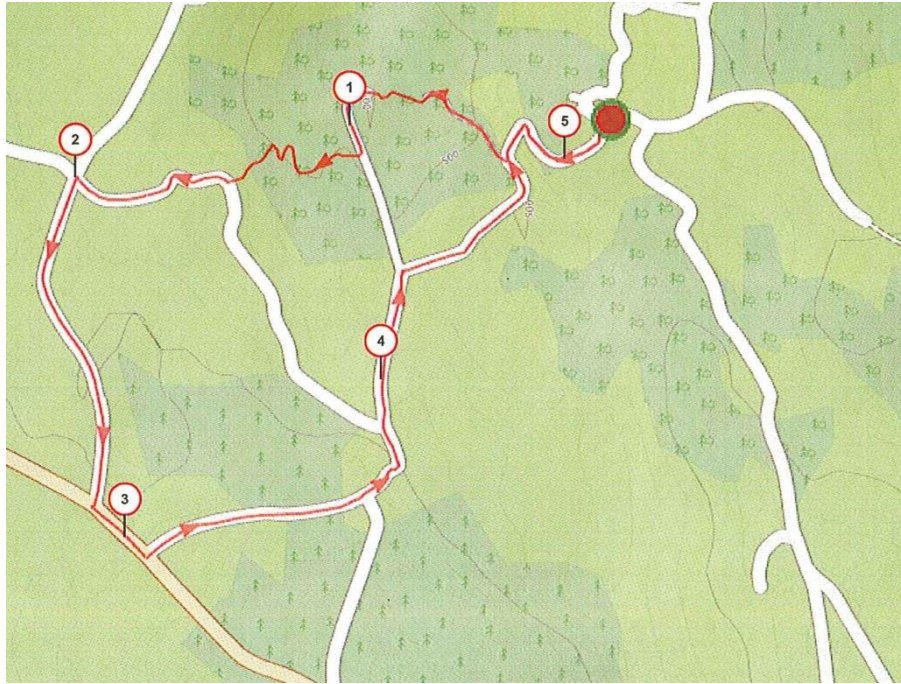
Durée circuit pédestre: 1h45 min

VTT : une partie impraticable entre Mialaret et Mazeyrat.

Point de départ : Bourg de St Mathurin

Coordonnées GPS : N45°01'77" – E2°01'45"





Descriptif général

Départ de la place du Bourg de Saint-Mathurin.

Suivre la route direction Mialaret, à gauche face à l'ancienne mairie.

Début du Balisage "Bleu Foncé" à la sortie du Bourg.

Après un grand virage à gauche, prendre à droite un chemin gravillonné. Ce chemin conduit au Moulin de Marc situé sur le ruisseau le "Perré" en contrebas du Bourg. Suivre le chemin qui se prolonge de l'autre côté du ruisseau à travers bois. Arrivée au village de Mialaret entre 2 murets; Traverser la Ferme Équestre de Mialaret. Juste après le manège à chevaux (hangar), prendre le 1^{er} chemin à droite, descendre vers le ruisseau. (Attention de ne pas prendre le 2nd chemin à droite qui paraît plus praticable à son embranchement). Traverser le ruisseau puis continuer toujours sur le même chemin assez chaotique en remontant. À la sortie du bois, tourner à droite à la jonction avec la route pour découvrir le village de Mazeyrat. Traverser ce village en suivant toujours cette même route; Au carrefour suivant, prendre à gauche. Continuer sur cette nouvelle route jusqu'au croisement avec la D 41, prendre à gauche sur 100 m. Bifurquer sur la route à gauche direction "La Bitarelle – Mialaret", Arrivée au village de La Bitarelle. Continuer tout droit, direction "Mialaret" jusqu'à apercevoir une vue générale de la ferme équestre Au carrefour, tourner alors sur la droite pour redescendre vers le ruisseau puis continuer cette même route en remontant vers le Bourg de St Mathurin. Arrivée sur la place du Bourg de Saint-Mathurin.

Balade *Randoland* à St Mathurin

Finies les balades où les enfants traînent les pieds !

Muni de sa fiche *Randoland*, c'est votre enfant qui rythme la promenade, il devient le "guide-explorateur". L'Inspecteur Rando (le Blaireau) accompagne et guide les enfants pour les aider à dénouer les énigmes (3 niveaux sont proposés : 4-6 ans, 7-9 ans et 9-12 ans).

Les indices se trouvent tout au long du parcours sur des éléments du patrimoine historique, architectural ou naturel (une inscription, une date, une forme géométrique, un arbre particulier, une couleur, ...)

Les fiches de l'inspecteur Rando sont disponibles au chalet d'accueil.

Balisage Jaune

Circuit de difficulté moyenne

Parcours accidenté, passage étroit et traversée d'un ruisseau

Distance : 3.500 km

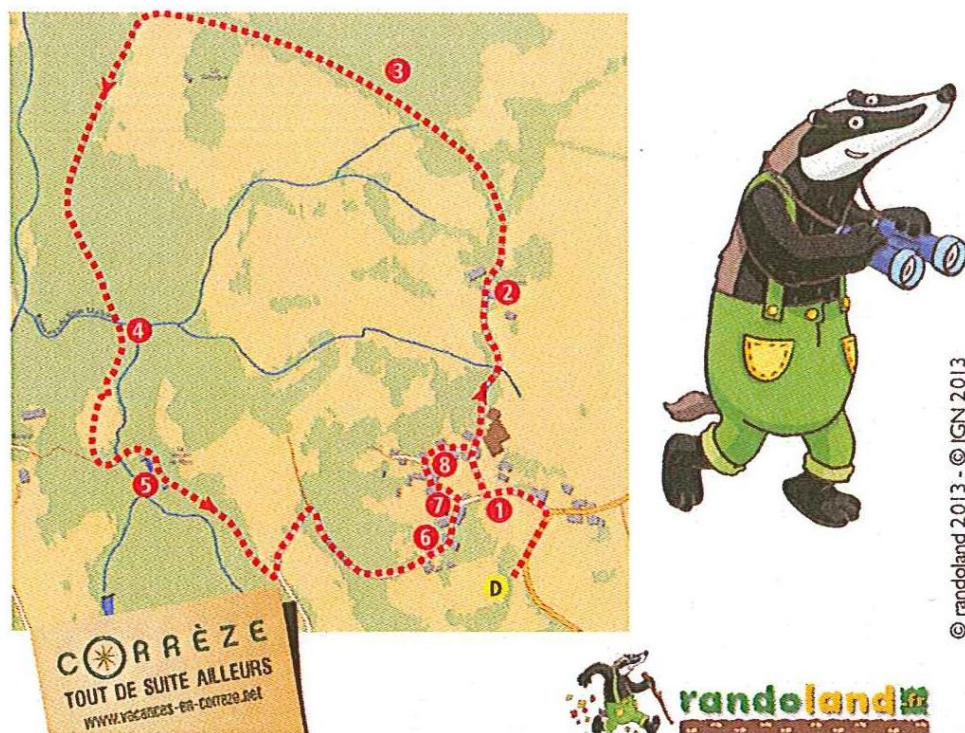
Durée : 1h30 min à 2 h

VTT : non praticable

Point de départ : Bourg de St Mathurin

Coordonnées GPS : N45°01'77" – E2°01'45"





Descriptif général

Départ de la place du village avec le monument aux morts.

Prendre la direction de "Lacombe" sur la droite et continuer sur la route qui descend à droite et quitter St Mathurin.

Arriver à "Lacombe", s'arrêter devant la maison à droite où se trouve le blason sculpté de l'ancien château.

Continuer tout droit en sous-bois, Au croisement, emprunté le chemin forestier à gauche.

Suivre le chemin qui s'enfonce dans les bois par un virage à droite.

Prendre ensuite le sentier plus étroit sur la gauche. Remonter ensuite sur la gauche et passer le long du rocher avec prudence.

Rester sur la gauche pour accéder au tour à bois en contrebas.

Traverser le ruisseau avec ou sans chaussures !

Remonter vers la gauche pour passer à côté des vestiges d'un vieux moulin à eau.

Continuer sur le sentier qui débouche sur une prairie, sortir du pré au niveau du pont, traverser le pont

Admirer le Moulin de Marc, réhabilité en gîte.

Emprunter le chemin qui remonte après le moulin,

Arriver sur la route, prendre à gauche pour rejoindre le village de St Mathurin, au croisement, Tourner à droite pour rejoindre le parking de départ.

Balade

Entre Terre et Eaux

Mercoeur et Camps sont deux villages voisins qui partagent bien plus qu'une simple proximité. Ils sont liés par la préservation de leur qualité de vie et de leur espace naturel privilégié.

Que vous débutiez cette balade de Mercoeur ou de Camps, vous partez à la découverte du plateau qui rapproche les deux villages au travers de pistes en sous-bois, de prairies, de chemins de terre, ...

Au cœur de cette nature luxuriante, vous découvrez au détour d'un chemin ou d'un hameau :

- une tourbière, zone humide d'une richesse botanique rare
- un riche petit patrimoine bâti, notamment la croix de Rioubazet
- des points de vue sur cette nature omniprésente par ses paysages de bocages, ...

Balisage Jaune

Circuit facile

Distance : 14.600 km

Durée : 4h30 min

VTT : OK

Point de départ : étang du Moulin

Coordonnées GPS : N44°98'31" – E1°98'71"





Descriptif général

Après l'Étang du Moulin, Prendre la 1^{ère} route à droite, "Font de Bournat", À une maison en hauteur, Prendre le chemin à droite
 Suivre le chemin qui s'enfonce dans les sous-bois;
 Au Croisement "la Croix de St Pierre", suivre la piste forestière sur la droite, Quitter la piste pour suivre un chemin à droite,
 Après 100 m sur la route, prendre le chemin à droite à "Rioubazet"
 Quitter le chemin principal pour s'engager sur un chemin à droite,
 Au moulin, prendre la route en face puis à 250 m, le 1^{er} chemin à gauche A l'intersection suivante, prendre à droite pour rejoindre "le Vert" et sa belle source aménagée, traverser le village puis reprendre la route pour rejoindre Mercoeur,
 A l'entrée du village, au puits, prendre à gauche direction "Sexcles" puis le chemin immédiatement à droite, Aux maisons, suivre la piste forestière à droite jusqu'au village de Rioubazet et sa croix sculptée.
 Continuer sur la route qui rejoint "la Bissière" en tournant sur la droite. Au village, suivre la route à gauche puis le sentier sur la gauche. Arrivée à la Tourbière (milieu naturel protégé) située sur votre gauche. Après la découverte de la tourbière, poursuivre tout droit sur le chemin. Arrivée au croisement "la Croix de St Pierre", Rejoindre en face le chemin pris au début de la balade pour rejoindre Camps.

Sentier de Découverte Des Gorges de la Cère

Plongez-vous, le temps d'une balade, dans l'histoire rude des hommes qui ont construit ces ouvrages ferroviaires et hydroélectriques.

Paysage sauvage, paysage domestiqué, les Gorges de la Cère offrent tout à la fois un visage industriel dans un espace naturel de grande qualité.

Par des tables de lecture disposées tout au long du parcours, vous découvrirez l'histoire humaine des lieux, ainsi que la faune et la flore de cet espace classé en Zone Natura 2000.

Balisage : *la locomotive*

Circuit de difficulté moyenne

Forte déclivité sur 1 km sur une partie escarpée

Distance : 6.800 km

Durée : 2h30 min

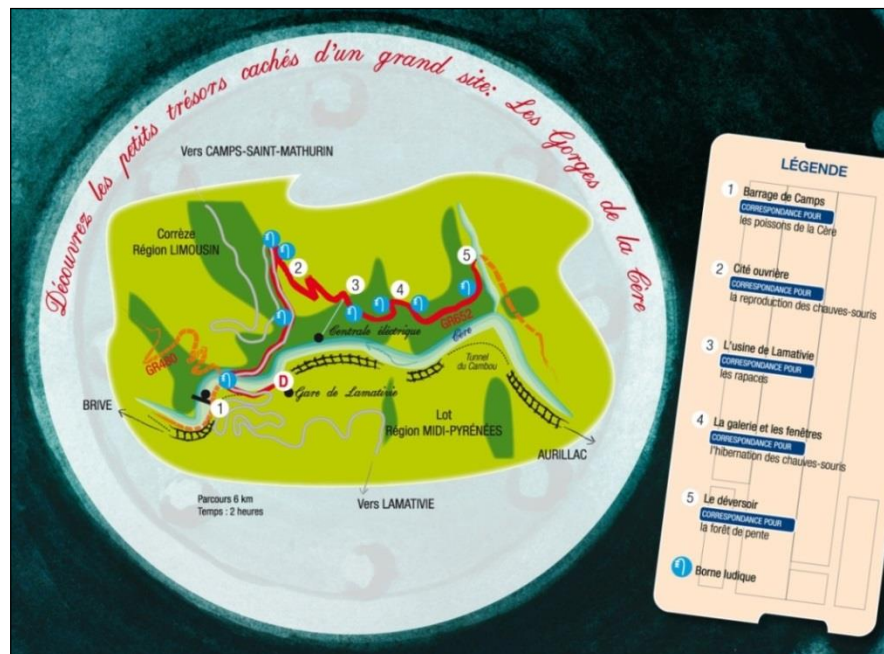
VTT : OK avec difficulté sur 1 km



Point de départ : Gare de Lamativie

Coordonnées GPS : N44°98'04'' – E2°02'99''





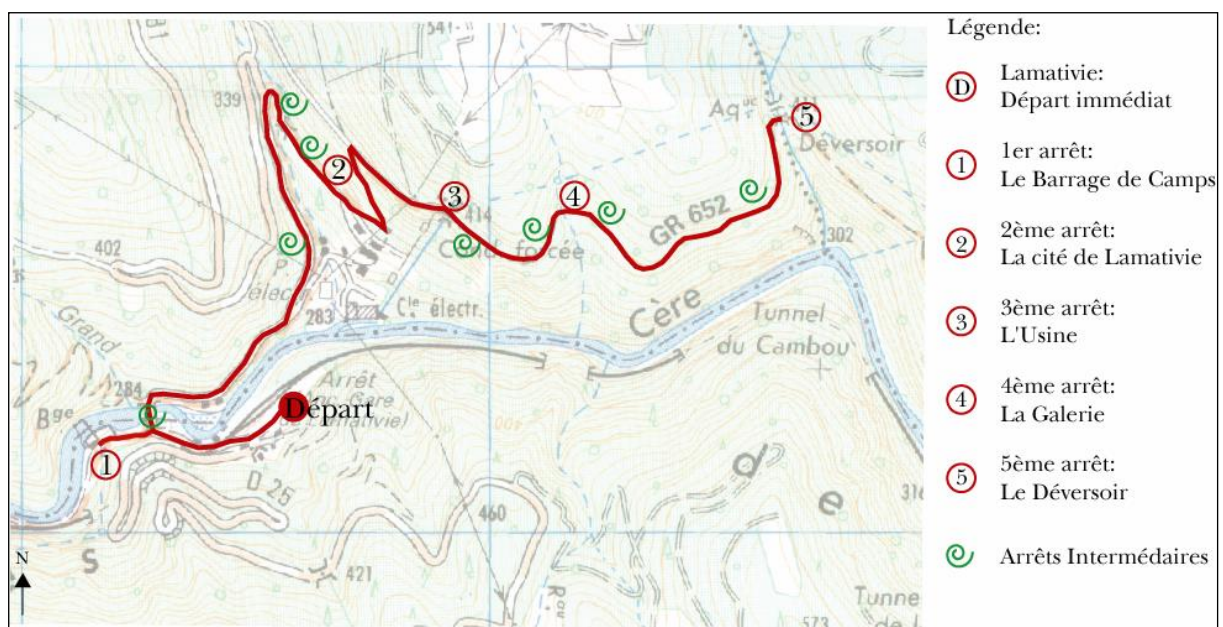
Descriptif général

Le départ du circuit se situe après avoir traversé le pont sur la Cère, ainsi que la voie ferrée, à 50 m sur la gauche, à l'emplacement de l'ancienne Gare de Lamativie. A la droite du parking, il y a une voie ferrée désaffectée.

Il s'y trouve sur votre gauche un premier panneau explicatif sur ce sentier de découverte. Vous reprenez ensuite la voie désaffectée sur la droite vers le dessin de la locomotive.

Au sol, vous pouvez lire sur les traverses les différentes étapes du parcours avec ses correspondances "activités humaines" et "faune et flore" :

1. Le Barrage de Camps / Les Poissons de la Cère
2. La Cité Ouvrière / La reproduction des Chauves-souris
3. L'Usine de Lamativie / Les Rapaces
4. La Galerie et les Fenêtres / L'Hibernation des Chauves-souris
5. Le Déversoir / La Forêt de Pente



Préparer sa Randonnée

- 1) Ne jamais se surestimer et donc choisir une randonnée adaptée à ses capacités physiques.
- 2) Partir accompagné, si possible. C'est plus convivial et plus sûr.
- 3) Si vous partez seul, informer un proche de votre itinéraire et de votre horaire de retour approximatif.
- 4) Bien préparer sa randonnée en étudiant le parcours sur une carte avant le départ.
- 5) Savoir renoncer à sa randonnée si les prévisions météorologiques sont défavorables : orages,...
- 6) Bien s'alimenter avant et pendant la randonnée pour éviter les coups de pompe (fruits secs, barres énergétiques, ...)
- 7) Bien s'hydrater. Boire de l'eau est indispensable au cours d'une randonnée pour éviter la déshydratation.
- 8) S'équiper avec de bonnes chaussures et un bâton de marche. Proscrire les chaussures à talons, les espadrilles, ...
- 9) Bien préparer son sac à dos pour se protéger du vent, de la pluie et du soleil : vêtements de rechange, coupe-vent, casquette, lunettes de soleil, crème solaire, un sac pour les déchets voire une lampe, des papiers d'identité,...
- 10) Se munir d'une trousse de premiers secours avec ces médicaments personnels, mais aussi une paire de petits ciseaux, pince à épiler, sucre, gants fins, sparadrap, compresses stériles, bandes, pansements anti-ampoules, désinfectant, collyre, couverture de survie.

Préservons la Nature

- 1) Respectons le tracé des sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement et l'érosion.
- 2) Pensons aux autres, à la sérénité de la nature. Nous ne sommes pas les seuls à fréquenter les chemins.
- 3) Apprenons à connaître la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver.
- 4) Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets. Emportons-les avec nous jusqu'à la prochaine poubelle.
- 5) Ne faisons pas de feu dans la nature, surtout en forêt et en zones broussailleuses.
- 6) Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux. N'oublions jamais de refermer derrière nous clôtures et barrières.
- 7) Tenons les chiens en laisse. Ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- 8) Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable.
- 9) En période de chasse, renseignons nous auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
- 10) Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles, parcs nationaux et sites classés. Les chiens, l'utilisation d'engins sonores ou la cueillette des plantes peuvent dans certains cas être proscrits.

Rappel sur le Balisage

